

La cour de l'école maternelle sera végétalisée

Le conseil municipal s'est tenu mercredi 25 juin. Lors de ce dernier, la culture et la nature étaient au programme.

Un peu de vert en maternelle

« Pour le bien-être des enfants, l'adaptation au changement climatique, la sensibilisation de tous à la relation avec les espaces naturels, la commune envisage de végétaliser la cour de récréation de l'école maternelle, de désimperméabiliser son sol, d'aménager des abris, aires de jeu, et voies d'accès », lit à l'assemblée Évelyne Massicot, chargée des affaires scolaires.

Le montant des travaux s'élève à 307 450 € à charge de la commune pour un taux de 46,22 %. Le reste sera pris en charge par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et de l'agence de l'eau Seine Normandie.

Cimetière paysager

Une enquête publique a clos la procédure d'instruction de création du cimetière paysager en bordure de l'allée Sainte-Marie. La décision finale appartient au préfet.

Médiathèque

Éclairage nouveau, sols souples pour les salles d'exposition et de répétition, table basse, fauteuils, instruments de musique, grille d'exposition et ordinateur vont équiper la médiathèque pour un montant de 62 872 €. L'état prend en charge 40 % de la somme, le reste revient à la commune.

Pique-nique

Le pique-nique traditionnel de la mairie se tiendra vendredi 4 juillet dans le parc et sera animé par [Alain Duval](#) et [3 Sunshine](#). Possibilité d'apporter ses provisions ou de se restaurer sur place à la buvette et au stand des grillades et desserts.

Divers

Le recrutement d'un auxiliaire de vie professionnelle pour un travailleur handicapé, de quatre surveillants d'étude du soir pour les élèves de l'école Marie-Ravenel, d'un professeur de jazz pour l'école de musique, le remboursement de 102 000 € par Saint-Lô agglomération pour les candélabres de la Croix carrée, ainsi qu'une subvention de 1 000 € pour le tennis-club qui va célébrer ses 75 ans, faisaient partie des autres sujets évoqués lors de ce conseil.